

Le langagier

BULLETIN LINGUISTIQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
Télé. : (705) 675-4885
Courriel : langagier@laurentienne.ca

Université Laurentienne

Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
http://www.etudesfrancaises.laurentienne.ca

ISSN 1201-7493

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin
- lecture d'épreuves : Amélie Hien, Ali Reguigui, Éric Trudel
- mise en page : Béatrice Dubé-Prévost

19^e année, N° 80, ©janvier 2013

Dans ce numéro :

À la mémoire de ou En mémoire de /
Ambition satisfaction joie détermination courage
passion vitalité motivation respect /
Batte, n.f. (de baseball) / Certificat-cadeau /
Courrielleur / Courre (chasse à) / Lice (en) /
Potente (adjectif) / Texto



Réflexion langagière : « *L'évolution d'une langue se fait par le peuple, qui arrange les mots selon les capacités de son gosier.* »

(Jean Dutourd)



À LA MÉMOIRE DE ou EN MÉMOIRE DE

Un langagier de notre connaissance dit qu'il a lu cette phrase sur un monument commémoratif : *En mémoire des soldats canadiens tués en Afghanistan*. Sa question : Serait-ce la traduction littérale de *In Memory of*? Ne faudrait-il pas dire : *À la mémoire de...*?

Il faut reconnaître que l'usage hésite entre ces deux expressions. Par exemple, le 5 décembre dernier, le télédiffuseur TVA parlait d'une « grande cérémonie en mémoire des trois enfants » (drame de Drummondville). Le journal *Le Soleil* titrait : « Un espace public à la mémoire de Madeleine Parent » (28 novembre 2012). Certaines sources considèrent l'expression **en mémoire de** comme vieillie (Le Robert, *Dictionnaire historique de la langue française*, ainsi que le dictionnaire *Antidote*).

Il existe néanmoins une légère nuance entre les deux expressions. **À la mémoire de** est une formule d'inscriptions et d'épithètes sur un monument ou un tombeau, dédié notamment la mémoire d'une personne dans le but qu'on s'en souvienne. Par exemple, un concert-bénéfice organisé **à la mémoire** d'un personnage disparu. Pour sa part, l'expression **en mémoire de** est habituellement suivie du nom d'un objet,

d'une cérémonie ou d'un événement dans le but d'en rappeler le souvenir. Exemple : frapper une médaille **en mémoire du** passage de la reine Elizabeth à Sudbury.

AMBITION SATISFACTION JOIE DÉTERMINATION COURAGE PASSION VITALITÉ MOTIVATION RESPECT

Nous lisons cet alignement de termes sur un emballage de *Special K*. La liste devait, selon son créateur, permettre une lecture « bilingue » des mots. En effet, les neuf termes peuvent se lire aussi bien en anglais qu'en français, à l'exception peut-être de trois mots qui semblent destinés particulièrement au lecteur francophone : **détermination** et **vitalité** en raison de l'accent (bien que le lecteur anglophone puisse y reconnaître d'emblée l'équivalent anglais *determination* et *vitality*), et **joie** dont un anglophone peut comprendre le sens à cause, entre autres, de l'expression *joie de vivre* bien connue en anglais.

Mais d'où vient cette capacité de certains mots à pouvoir servir aussi bien dans une langue que dans l'autre? Vous avez deviné : les emprunts. *Le langagier* a souvent rappelé que les termes anglais dont la forme s'apparentait à des mots français étaient, dans la plupart des cas, des emprunts au français. Par exemple, les termes anglais de notre liste, *ambition* et *satisfaction*, sont des emprunts à l'ancien français *ambition* et *satisfaction*. Le lecteur anglophone associe aisément **joie** à *joy*, et avec raison puisque *joy* avait la forme *joie* en moyen anglais, lequel le tenait de l'ancien français *goie*. Le mot anglais *determination* est un dérivé de *to determine*, qui vient de l'ancien français *déterminer*. Quant à l'anglais *courage*, ce terme avait la forme *corage* en moyen anglais et est également un emprunt à l'ancien français *curage*. Il en est de même pour *passion* et *respect*, tous deux venus de l'ancien français.

Et que dire des deux termes restants, **vitalité** et **motivation**? Les rapports entre l'an-

glais et le français relativement à ces deux mots sont complexes et s'étalent sur plusieurs siècles. Le mot français **vitalité** vient du latin *vitalitas* « principe de vie », lui-même dérivé de *vitalis*. La plupart des sources attribuent le terme anglais *vitality* à un emprunt au français (vers 1592), peu de temps après son apparition en français en 1587. Enfin, l'anglais *motivation* est un dérivé tardif (1873) du moyen anglais *motive*, lequel est un emprunt à l'ancien français *motif*. De son côté, le terme français **motivation** est aussi un dérivé tardif du verbe *motiver*, lequel a donné **motivation** (1845).

Comme nous pouvons le constater, notre boîte de *Special K* contenait beaucoup plus qu'une céréale! Les neuf mots « bilingues » de la liste appartiennent au lexique français ou sont des emprunts directs ou indirects au français, et leur forme est restée pratiquement inchangée en anglais après sept ou huit siècles d'usage.

BATTE, n.f., (de baseball)

Un ami qui nourrit aussi de la curiosité pour les mots nous demande de trouver l'équivalent français de *bat boy*, la personne qui s'occupe de ramasser et de ranger les bâtons après que les joueurs ont frappé la balle. Une demande toute simple, pensions-nous!

Disons d'abord que le terme le plus répandu sur la scène internationale pour désigner le bâton avec lequel on frappe la balle dans certains sports comme le cricket ou le baseball, est **batte** (n.f.). Au Canada français, les commentateurs sportifs ont préféré le mot **bâton**, sans doute pour éviter qu'on leur reproche un anglicisme (anglais *bat*) et une erreur de genre puisque **batte** est féminin (la langue populaire du Canada français utilise depuis toujours le mot anglais *bat* au masculin).

L'autre aspect intéressant de cette affaire de **batte** de baseball, c'est que le mot anglais *bat* est issu de l'ancien français *batte*,

comme d'ailleurs une série de dérivés anglais comme *batter* (la personne qui frappe la balle), de l'ancien français *batre*; *batter* (un mélange), de l'ancien français *bateure*; *battery* (artillerie, électricité, etc.), de l'ancien français *baterie*; *battle* (militaire, lutte, etc.), de l'ancien français *bataille*.

CERTIFICAT-CADEAU

Une lectrice a reçu de sa tante un **gift certificate** pour Noël et elle se demande si la traduction **certificat-cadeau** est acceptable.

L'expression usuelle pour décrire un bon d'une certaine valeur qu'on utilise pour acheter un bien ou un service dans un magasin ou une entreprise est **bon-cadeau** ou **chèque-cadeau**. Le terme **certificat** est un calque de l'anglais dans le contexte commercial. En réalité, un **certificat** est un document officiel émis par un établissement ou une autorité compétente qui atteste un fait ou un droit. Par exemple, le **certificat de travail** autorise une personne à travailler; un **certificat médical** atteste l'état de santé d'une personne; le **certificat d'études secondaires** atteste la réussite du programme d'études au palier secondaire. Le terme **certificat** ne saurait donc convenir pour un bon utilisé à des fins commerciales.

COURRIELLEUR

Oui, il s'agit bien d'un logiciel permettant de composer, envoyer, recevoir et gérer des messages électroniques dans Internet. Le français avait pourtant de nombreuses possibilités pour décrire ce type de logiciel : logiciel de courrier électronique, logiciel de courrier, logiciel de courriel, logiciel de messagerie électronique, logiciel de messagerie.

Le néologisme **courrielleur** offre l'avantage de la concision. Il dérive d'un autre néologisme, **courriel**, résultat de la contraction de **courrier** et de **électronique**, sur lequel on a formé les verbes **courrieller** et **courriéliser**, l'adjectif **courriellé(e)**, et le substantif **courriériste**.

Courrielleur est aussi la marque de commerce d'une entreprise informatique de Montréal qui a conçu un logiciel de gestion du marketing par courriel (allez à www.courrielleur.com). Il est intéressant de noter qu'un dictionnaire comme *Antidote* relie la création du néologisme **courrielleur** à **courriel** et non pas à la marque de commerce préexistante (la marque **Courrielleur** a été déposée en 2003). Normalement, c'est le nom propre qui devient un nom commun lorsque l'usage du nom propre s'est généralisé pour désigner tous les objets semblables. On dit couramment un kleenex (marque de commerce de mouchoirs en papier), un frigidaire (marque de réfrigérateur), du scotch (marque de bande

adhésive), une poubelle (nom du préfet de police de Paris, Eugène Poubelle qui a généralisé l'usage de cet objet). Les spécialistes appellent ce phénomène linguistique une **antonomase** (inspirez deux fois par le nez avant de prononcer ce mot, ou googlez vers **antonomase**).

COURRE (chasse à)

Les amateurs de la série anglaise *Downton Abbey* ont eu droit à une traditionnelle **chasse à courre** dans le domaine d'Earl of Grantham, avec tout ce que cette activité comporte : les veneurs (qui dirigent les chiens courants), la meute de chiens, les chevaux de chasse, les trompes de chasse, les fanfares de circonstance, etc. Ce type de chasse est interdit en Angleterre depuis 2005, mais il est de plus en plus populaire en France et dans les Amériques. Pour d'autres renseignements, visitez le site <http://fr.wikipedia.org/wiki/Vénerie>.

Mais pourquoi dit-on « chasse à **courre** » ? Ancienne forme du verbe *courir*, **courre** est issu du latin *currere* « se mouvoir rapidement » en parlant des animaux et des humains. Cette forme a été remplacée par **courir**, mais elle a survécu dans l'expression figée **chasse à courre**. Elle signifie donc une chasse qui se fait à cheval à l'aide de chiens courants.

LICE (en)

Durant les périodes électorales, on entend souvent une expression du genre : « Trois candidats sont **en lice** dans cette circonscription. » **Lice** et **liste** étant presque des homophones (ils le sont fréquemment dans la langue populaire au Canada français), l'auditeur inattentif pourrait conclure à tort que trois personnes sont inscrites sur la liste des candidats. Les deux termes sont issus du même mot francique **lista** (langue des anciens Francs), mais le premier (**lice**) désignait en ancien français un espace extérieur délimité par des palissades et dans lequel se déroulaient les tournois et les joutes au Moyen Âge, tandis que le deuxième, sous la forme **liste**, a emprunté à l'italien (vers 1567) le sens d'une série de noms inscrits les uns à la suite des autres.

Au figuré, **lice** se dit d'un engagement dans une compétition, un débat d'idées ou une situation conflictuelle. Par exemple : « Quatre romanciers sont **en lice** pour le prestigieux prix Goncourt. » « Après deux heures d'un débat acharné, le représentant du Gabon s'est retiré de la **lice**. »

POTENTE (adjectif)

« Les États-Unis possèdent les armes les plus **potentes** au monde. » Faut-il accepter

cet adjectif entendu à la télé et qui présente toutes les allures d'un mot français? Le français possède de nombreux termes comme **omnipotent**, **équipotent**, **multipotent**, **unipotent**, **pluripotent**, **ventripotent**, **totipotent** et **oligopotent** qui dérivent tous du latin *potens* « puissant, qui a pouvoir de ». Bizarrie de l'évolution d'une langue : le français n'a pas su former *potent*, mais il a accouché de **impotent**, qui devrait être l'antonyme d'un théorique *potent*.

La langue anglaise, elle, a fait preuve de *potence* et a élaboré l'adjectif *potent* que nous souhaiterions avoir en français. Deux possibilités s'offrent aux locuteurs francophones d'ici : se permettre un emprunt direct du terme anglais, ou manifester de l'audace et former *potent* sur le mot latin *potens*, comme on a pu le faire avec les termes énumérés au premier paragraphe.

TEXTO

Dans notre numéro 79, nous avons parlé du néologisme **texter** qui est le fait d'écrire un court message sur un appareil sans fil, notamment un téléphone intelligent. Ce verbe a « fait des petits », pour ainsi dire, et l'on rencontre maintenant le substantif **texto**, au Québec et dans la francophonie européenne.

Comme dans le cas de **courrielleur** (cf. plus haut), la langue française possédait plusieurs mots ou expressions pour désigner le produit de l'activité de **texter** : *message texte*, *minimessage*, *télémessage*, *message court* ou *message SMS* (*Short Message Service*). Mais la préférence des utilisateurs pour certains termes dépend moins des prononcements des académies et des offices que d'un imprévisible et capricieux consensus qui s'établit graduellement entre les parlants d'un domaine particulier. Et comme dans **courrielleur**, c'est le mot court et significatif, **texto**, qui a gagné l'adhésion des utilisateurs.



Avez-vous des suggestions
pour **Le langagier**?

Composez

le (705) 675-1151, poste 4305,

le 1-800-461-4030 (sans frais),

ou le (705) 675-3546

ou envoyez un courriel :

langagier@laurentienne.ca